



**SAINTES**  
CONSERVATOIRE  
MUSIQUE ET DANSE



## NOTE D'INFORMATIONS - MUSIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2026 / 2027

Le dossier est à compléter en ligne au plus tard :

**Dimanche 12 juillet 2026 pour les réinscriptions**

**Mercredi 26 août 2026 pour les pré-inscriptions**

*Pour information : fermeture du secrétariat au public du 13 juillet au 16 août 2026  
Permanence uniquement par mail et téléphone sur cette période*

 **Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

**Ceux remis hors délai seront mis en liste d'attente et validés uniquement en fonction des places disponibles.**



**Conservatoire Municipal de Musique et de Danse**

14 place de l'Abbaye

17100 SAINTES

(2ème étage de l'Abbaye-aux-Dames)

Tel : 05 46 92 50 80

Mail : [conservatoire@ville-saintes.fr](mailto:conservatoire@ville-saintes.fr)





# SOMMAIRE

<a href="#">Préambule</a> .....	3
<a href="#">Informations générales</a> .....	5
- <a href="#">Processus d'inscription</a> .....	5
- <a href="#">Modalités pédagogiques</a> .....	5
- <a href="#">Présentation des cursus</a> .....	6
- <a href="#">Horaires aménagés (CHAM)</a> .....	8
- <a href="#">Locations d'instruments</a> .....	8
<a href="#">Informations Formation Musicale</a> .....	9
- <a href="#">Présentation du cursus musical</a> .....	9
- <a href="#">Les « Récréa »</a> .....	9
- <a href="#">Cycle 2</a> .....	10
- <a href="#">Cycle 3</a> .....	11
- <a href="#">Cours Ados-Adultes</a> .....	11
<a href="#">Emploi du temps FM</a> .....	12
<a href="#">Emploi du temps Pratiques collectives</a> .....	15
<a href="#">APEC</a> .....	16
<a href="#">Tarifs</a> .....	18

**Veillez noter que les informations du Conservatoire seront principalement communiquées par mail.  
Merci de prévenir aussitôt le Conservatoire en cas de changement d'adresse mail.**

### ↳ Période d'activité :

- Les cours sont dispensés selon le calendrier scolaire ; les vacances débutent après les cours du samedi.
- **Date de début des cours :** Lundi 14 septembre 2026
- **Date de fin des cours :** Lundi 21 juin 2027 après les cours ; la dernière semaine sera consacrée aux répétitions pour les élèves participants à l'événement « St Ex cultive l'essentiel » (dernier week-end de juin)

### ↳ Modalités d'inscription :

Les inscriptions définitives en classes d'éveil (musique ou danse), en parcours découverte, en formation musicale (à partir du cycle 1.3) se font dans la limite des places disponibles, selon zone géographique (Saintes et communes conventionnées prioritaires) et ordre d'arrivée des dossiers.

Pour les classes instrumentales et le cursus danse, toute nouvelle demande fera l'objet d'une convocation à un entretien d'orientation début septembre. La validation de l'inscription se fera uniquement après cette rencontre avec le(s) professeur(s).

### ↳ Bonnes pratiques :

**L'attention, l'assiduité et la présence des élèves sont exigées** tout au long de l'année à l'ensemble des cours et examens jalonnant leur parcours, **mais aussi aux différents projets.**

**Les élèves sont tenus de participer** à l'ensemble des manifestations publiques du Conservatoire de musique pour lesquelles leur participation a été requise.

**Toute absence devra être justifiée** auprès du secrétariat et anticipée chaque fois que possible.

**Un travail personnel régulier** est indispensable. Un système de suivi est mis en place par chacun des professeurs afin que les parents soient informés régulièrement. Les professeurs se tiennent à leur disposition sur rendez-vous si besoin.

La présence en auditeur à des concerts, auditions ou spectacles du Conservatoire et de nos partenaires culturels **enrichit la culture des élèves et fait ainsi partie de leur formation** en développant leur esprit critique, leur motivation et leur connaissance du répertoire.

Un **espace famille sur la plateforme DUONET** est accessible pour tous les élèves inscrits définitivement. Il permet aux familles de suivre la scolarité (emploi du temps, bulletins, absences, examens, événements et réinscription) et leur facturation. Un **espace élève** peut être mis en place à partir de la 6<sup>ème</sup>.

L'inscription au conservatoire est un **engagement sur l'année** scolaire. Toute **démision** doit être formulée par écrit auprès du secrétariat. Toutefois, la **facturation** annuelle sera due dans son **intégralité** (excepté en cas de déménagement hors zone et pour raisons médicales sur justificatif).

### ↳ Réunions de rentrée :

<b>FORMATION MUSICALE</b>	<b>Récréàvents</b>	1 <sup>er</sup> cours ouvert aux parents pour expliquer le fonctionnement de l'année
	<b>Récréàclaviers</b>	1 <sup>er</sup> cours ouvert aux parents pour expliquer le fonctionnement de l'année
	<b>Récréàcordes</b>	1 <sup>ère</sup> année : 1 <sup>er</sup> cours ouvert aux parents (20 premières minutes) 2 <sup>ème</sup> année : 1 <sup>er</sup> cours ouvert aux parents (10 dernières minutes)
	<b>FM cycle 1.3</b>	Cours ouverts la 1 <sup>ère</sup> semaine
	<b>FM cycles 2 et 3</b>	Cours ouverts la 1 <sup>ère</sup> semaine pour les nouveaux élèves

<b>BOIS</b>	<b>Clarinette</b>	Mercredi 9 septembre à 18h00 – Salle 306 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Flûte traversière</b>	Lundi 21 septembre à 18h30 – Espace Béatrix (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Hautbois</b>	Mardi 8 septembre Nouveaux élèves à 18h00 / Déjà inscrits à 18h30 Espace Béatrix (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Saxophone</b>	Lundi 7 septembre Nouveaux élèves de 18h00 à 19h00 / Déjà inscrits 19h15 à 20h15 Salle 302 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
<b>CLAVIERS</b>	<b>Orgue-Clavecin</b>	Mercredi 9 septembre à 15h00 – Espace Béatrix (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Piano (Elise Bachour)</b>	Mercredi 9 septembre à 17h00 – Salle 231 (2 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Piano (Charlène Laujin)</b>	Mercredi 9 septembre à 15h00 – Salle 214 (2 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Piano (Sabine Labussière)</b>	Vendredi 11 septembre Nouveaux élèves à 18h00 / Déjà inscrits à 18h30 Salle 305 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Piano (Rémy Martin)</b>	Mercredi 16 septembre à 18h30 pour les nouveaux élèves Salle 200 (2 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
<b>CORDES</b>	<b>Alto</b>	Lundi 7 septembre Nouveaux élèves à 18h30 Déjà inscrits : cycle 1 à 19h00 ; cycle 2 et 3 à 19h30 Salle 304 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Violon</b>	Lundi 7 septembre à 18h30 – Salle 306 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Violoncelle</b>	Lundi 7 septembre Nouveaux élèves et cycle 1 : 18h – 18h30 Élèves de cycle 2 : 18h30 – 19h Salle 207 (2 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Guitare</b>	Jeudi 10 septembre à 18h00 – Salle 302 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
<b>CUIVRES &amp; PERCUSSIONS</b>	<b>Cor</b>	Mercredi 9 septembre à 15h00 – Salle 302 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Percussions</b>	Lundi 7 septembre à 18h00 – Pôle Saint-Exupéry B8
	<b>Trombone</b>	Mercredi 16 septembre à 18h30 – Pôle Saint-Exupéry B1
	<b>Trompette</b>	Vendredi 2 octobre à 18h00 – Pôle Saint-Exupéry B1
<b>PRATIQUES COLLECTIVES</b>	<b>Chant Lyrique</b>	Mercredi 16 septembre à 18h00 – Espace Béatrix (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)
	<b>Chœur ICILABA</b>	Mercredi 23 septembre à 14h00 ou 16h30 au choix (durée : env 15 min) Les cours de ce jour seront assurés normalement – Pôle Saint-Exupéry B6
	<b>Musique de chambre</b>	Mardi 8 septembre à 19h00 – Espace Béatrix (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## ↳ Processus d'inscription

- Dépôt du dossier de préinscription complet
- Convocation à un « entretien d'orientation » pour le ou les instrument(s) demandé(s)  
**Le mercredi 2 septembre** (9h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00) : l'horaire précis vous sera adressé par mail, après traitement de votre dossier.  
**Résultats** communiqués via le site Internet de la Ville de Saintes à **partir du jeudi 3 septembre 17h00**. Ils seront également affichés à l'entrée du Conservatoire. En cas d'admission dans plusieurs classes instrumentales, nous vous remercions de contacter le secrétariat **au plus tard le vendredi 4 septembre à 14h00** afin de faire part de votre choix.
- **Pour les élèves ayant déjà une pratique instrumentale**, un test de niveau de formation musicale aura lieu le mercredi 3 septembre à partir de 13h30, l'horaire vous sera adressé par mail. Pour les élèves ayant commencé leur scolarité dans un conservatoire agréé, merci de joindre une attestation pour être dispensé de ce test.
- **L'emploi du temps du cours instrumental** sera fixé en concertation entre les familles et le professeur. Une réunion sera organisée afin de présenter l'année à venir et d'échanger avec le professeur sur les projets de la classe (cf. page 3-4).

## ↳ Modalités pédagogiques

**En cas de forte demande, les élèves ayant suivi des cours d'éveil ou Chant'école au sein de l'établissement seront prioritaires** pour intégrer une classe instrumentale. Cependant, l'entretien d'orientation est obligatoire, l'enseignant peut, à l'issue de celui-ci, estimer que l'enfant n'est pas encore en mesure d'intégrer le cursus de formation.

**Les pratiques collectives et la formation musicale**, font partie intégrante du cursus pour tous les élèves et sont donc obligatoires. **Toute demande de dispense doit être motivée et déposée lors de l'inscription de l'élève, ou au plus tard le 26 août.**

**Le Brevet d'Études Musicales** (fin de 2<sup>nd</sup> cycle) et le **Certificat d'Études Musicales** (fin de 3<sup>ème</sup> cycle) sont obtenus grâce à la validation **des trois matières obligatoires de la formation** : instrument, formation musicale et pratique collective.

## ↳ Nouveauté rentrée 2026

### **Atelier de direction de chœur (tous âges - niveau FM cycle 2 requis)**

Cet atelier s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent apprendre à diriger un chœur ou se perfectionner dans leur pratique. Les élèves seront amenés à chanter, à diriger les autres élèves du groupe mais aussi, ponctuellement, à diriger le chœur ICILABA, chœur de jeunes du conservatoire. Au-delà de l'approche de la gestuelle, l'objectif est de développer l'oreille polyphonique, de découvrir des outils pour faire évoluer le son du chœur et de s'initier à cette place de chef-fe, ou de la conforter avec bienveillance.

Contenu : L'échauffement corporel et vocal // L'oreille polyphonique // La gestuelle de direction // Séances pratiques en atelier et avec le Chœur ICILABA // Découvertes chorales

Déroulement :

- 1 samedi par mois (10h – 12h) : atelier de direction (à l'Abbaye-aux-Dames)
- 1 mercredi par mois (15h15 – 17h) : observation/participation aux séances du Chœur ICILABA (au Pôle St Ex)

Toutes les dates seront précisées à la rentrée.

**Pour inscrire votre enfant : [Préinscription musique \(à partir du CP\)](#)**

<b>Éveil</b> <i>(de la Petite Section au CP)</i>	1 cours (de 30 min à 1h)			
<b>Parcours découverte</b> <i>(CP/CE1 – GS selon places disponibles)</i>	Découverte de 8 ou 9 instruments sur l'année (3 séances de 30 min par instrument)			
	<b>Cursus diplômant (uniquement)</b>			
<b>Initiation instrumentale</b> <i>(possible en Grande Section et CP)</i>	1 cours instrument (20 min) + 1 cours Éveil (si jamais suivi) ▼			
<b>Cycle 1 / 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années</b>	1 cours instrument (30 min) + 1 cours « Récréa » (1h30) ▼			
<b>Cycle 1 / 3<sup>ème</sup> à 5<sup>ème</sup> années</b>	1 cours instrument (30 min) + 1 cours formation musicale (1h30) + 1 cours pratiques collectives ▼			
	<b>Examen de fin de 1<sup>er</sup> cycle</b> ▼			
	<b>Cursus diplômant renforcé*</b>	<b>Cursus diplômant*</b>	<b>Cursus non diplômant*</b>	<b>Formation continuée*</b>
<b>Cycle 2 / 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années</b>	1 cours instrument (40 à 50 min selon l'année dans le cycle)	1 cours instrument (40 à 50 min selon l'année dans le cycle)	1 cours instrument (40 à 50 min selon le profil)	
<b>Cycle 2 / 3<sup>ème</sup> à 5<sup>ème</sup> années</b>	Formation musicale : • tronc commun (1h) • 4 modules à valider dans le cycle (2 au choix + chant avancé + analyse écrite 12/20)  1 cours pratiques collectives ▼	Formation musicale : • tronc commun (1h) • 3 modules à valider dans le cycle (2 au choix + analyse écrite 10/20)  1 cours pratiques collectives ▼	Formation musicale uniquement tronc commun (1h)  1 cours pratiques collectives	<b>Si validation du FM cycle 2.2 (mini 12/20)</b> 1 cours instrument (30 min) 1 cours pratiques collectives (possible pendant 2 ans puis réinscription si place disponible seulement)
<i>* Possibilité de changer de cursus pendant le cycle</i>	<b>Examens de fin de 2<sup>ème</sup> cycle BEM</b> <i>(poursuite possible en cursus diplômant renforcé ou non diplômant)</i> ▼	<b>Examens de fin de 2<sup>ème</sup> cycle BEM</b> <i>(poursuite possible en cursus non diplômant)</i> ▼	<b>Examen de fin de 2<sup>ème</sup> cycle possible uniquement en instrument</b> <i>Attestation de niveau (poursuite possible en formation continuée)</i>	

	<b>Cursus diplômant</b>	<b>Cursus non diplômant</b>	<b>Formation continuée</b>
<b>Cycle 3 (1 à 2 ans)</b>	1 cours instrument (1h) 1 cours Formation musicale (2h) 1 cours pratiques collectives ▼	<b>Si validation du BEM (cycle 2)</b> 1 cours instrument (1h) 1 cours pratiques collectives ▼	1 cours instrument (30 min) 1 cours pratiques collectives (cf. modalités ci-dessus)
	<b>Examens de fin de 3<sup>ème</sup> cycle CEM</b> ▼	<b>Examen de fin de 3<sup>ème</sup> cycle possible uniquement en instrument</b> <i>Attestation de niveau</i>	
<b>Perfectionnement (2 ans)</b>	1 cours instrument (1h) 1 cours pratiques collectives		

- **Hors-cursus** : Selon le profil de l'élève, il est possible de suivre uniquement un ou plusieurs cours de pratiques collectives.
- **Accompagnement pratique amateur** : il est proposé, dans la limite des places disponibles, de bénéficier d'1 à 10 séances instrumentales sur l'année scolaire en concertation avec le professeur.

## ↳ Chant'école / Formation musicale complémentaire (FMC)

Les élèves instrumentistes des écoles Jean-Jaurès et Léo-Lagrange doivent suivre les cours de FMC sauf s'ils suivent des cours de Formation Musicale au sein du conservatoire.

Il s'agit de cours complémentaires aux séances en classe entière, afin d'aborder, d'approfondir ou de renforcer certaines notions musicales en petits groupes. Ces cours sont donnés par un professeur du Conservatoire. Elle permet aussi d'être évalué en CM2, dans le cadre du contrôle continu les élèves auront la possibilité de valider l'équivalent de fin de cycle 1.

- La FMC niveau 1 s'adresse aux élèves de CM1 ou de CM2 débutants. Le cours a lieu au sein de l'école sur le temps périscolaire.
- La FMC niveau 2 s'adresse aux élèves de CM2. Le cours a lieu au Conservatoire.

## ↳ Horaires aménagés (CHAM)

Un dispositif CHAM vocale est mis en place dans les trois collèges publics de Saintes.

Les élèves des 3 établissements suivent une séance de chœur au sein du Conservatoire le mardi de 16h15 à 17h15.

En complément, aux **collèges Agrippa d'Aubigné et Edgar Quinet**, une professeure intervient de manière hebdomadaire pour une séance de technique vocale (1h) pendant la pause méridienne (mardi ou jeudi, jour à définir par le collège).

Disposition supplémentaire pour les élèves du **collège René Caillé** dans le cadre de la CHAM vocale : les élèves instrumentistes et danseurs seront libérés les mardis et vendredis de 15h à 17h. Cette organisation n'est possible que pour les élèves inscrits en cursus diplômant, le volume horaire libéré chaque semaine devant être réutilisé au sein du conservatoire.

Ce dispositif s'adresse aux élèves de tous les niveaux des collèges Agrippa d'Aubigné, Edgar Quinet et René Caillé.

Les élèves désirant s'inscrire à la classe CHAM vocale devront justifier d'un parcours musical :

- Chant'école
- PEAC Roger-Pérat
- Cursus au conservatoire
- Pratique musicale dans une structure d'enseignement artistique

La participation au dispositif CHAM vocale dispense les élèves du conservatoire du module chant prévu en cycle 2 de formation musicale.

## ↳ Locations d'instruments

- La location est réservée en priorité aux **élèves débutants**.
- La location d'instruments est annuelle.
- **Restitution de l'instrument : 31 août au plus tard.**
- Contrat de location : après remise et vérification de l'état de l'instrument par le professeur, le **contrat à signer** sera envoyé par le secrétariat. En cas de changement d'instrument en cours d'année, la famille doit en informer le secrétariat.
- **Seuls les dommages liés à l'usure normale de l'instrument** seront pris en charge par le Conservatoire. L'emprunteur s'engage à déclarer au Conservatoire dans les **48 heures**, tout **sinistre** (accident, vol, disparition etc...) survenu sur un instrument mis à sa disposition. Le secrétariat vous informera de la procédure à suivre. Il est **interdit de procéder à la réparation** ou de faire réparer un instrument sans l'accord préalable du Conservatoire.



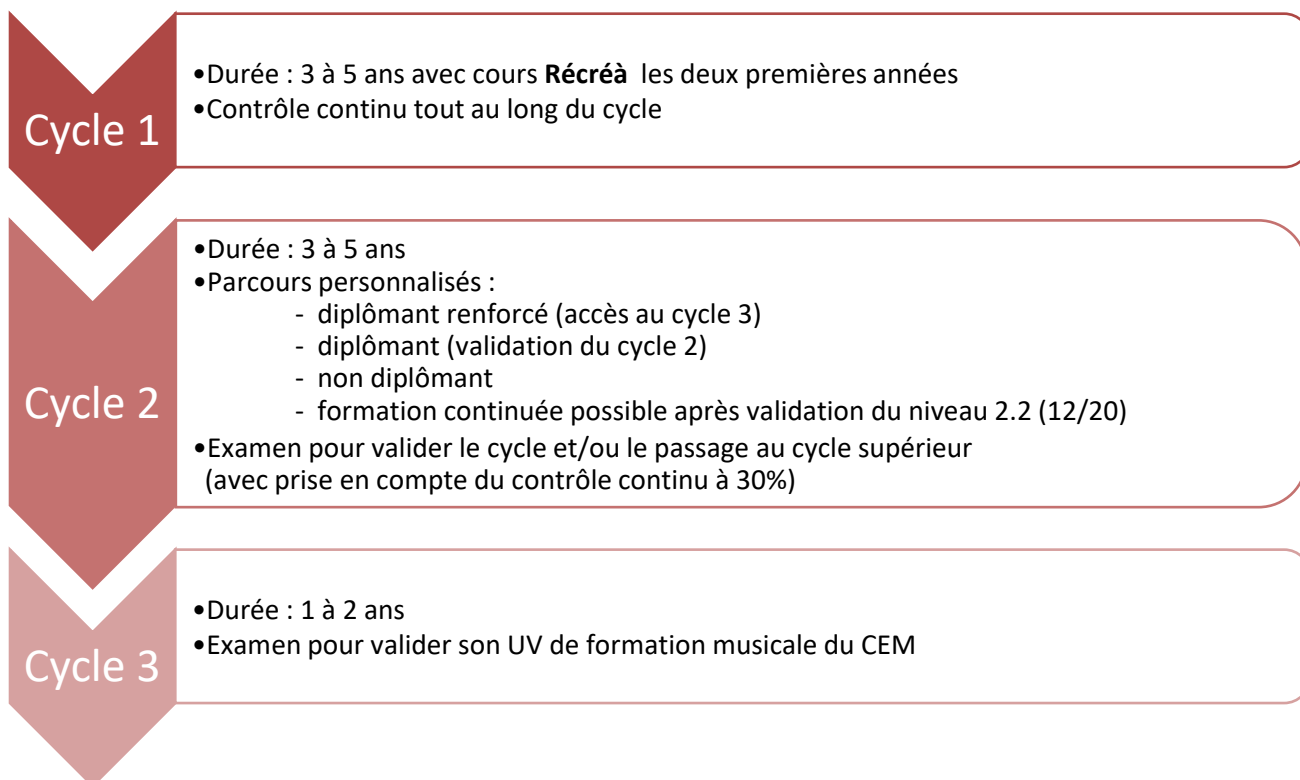
# INFORMATIONS FORMATION MUSICALE

## ↳ Présentation du cursus de Formation Musicale (solfège)

Le cours de FM (formation musicale), a pour objet l'apprentissage du langage et des codes qui permettent de savoir entendre autrement, comprendre, écrire, interpréter, arranger, improviser, créer... et peu à peu être autonome dans une pratique musicale.

La Formation musicale a pour rôle de former le musicien à ressentir, comprendre la musique dans sa diversité et à en avoir une pratique vocale et instrumentale immédiate.

Elle est en lien avec les autres disciplines et propose un lieu d'expérimentation, d'expression et d'entraînement, ouvert sur les différentes esthétiques, la formation musicale permet donc à chaque élève d'acquérir une culture musicale large et ouverte.



## ↳ Les « Récréà »

Fruit d'une réflexion menée par les enseignants et dispensée au conservatoire depuis la rentrée 2012, cette nouvelle forme d'enseignement musical développe les liens entre la théorie et la pratique. L'utilisation de la voix, de l'approche corporelle et, surtout, de l'instrument a pour objectif de donner une dimension concrète et immédiate aux notions théoriques abordées lors du cours.

Cette approche a permis de regrouper, sur les deux premières années, l'enseignement de l'orchestre et de la formation musicale dans un seul cours de 1h30, dirigé par un binôme d'enseignants : 45 minutes de théorie et 45 minutes d'orchestre.

Le répertoire de chaque séance est élaboré en fonction des objectifs communs mais aussi en prenant en compte les spécificités de chaque instrument. Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, les élèves sont regroupés par département instrumental (vents, cordes, claviers).

Les cours Récréà se produisent en concert au moins une fois par an.

## ↳ Cycle 2

Trois parcours personnalisés sont possibles :

- **Diplômant renforcé (permet l'entrée en cycle 3)**

Tronc commun

- + Atelier chœur bisannuel (obligatoire l'année du Bisannuel)
- + 4 modules à valider durant le cycle :
  - 2 modules obligatoires (Chant avancé et Analyse écrite, validation à 12/20)
  - 2 au choix

- **Diplômant (permet la validation du cycle 2)**

Tronc commun

- + Atelier chœur bisannuel (obligatoire l'année du Bisannuel)
- + 3 modules à valider durant le cycle :
  - 1 module obligatoire (Analyse écrite, validation à 10/20)
  - 2 au choix

- **Non diplômant**

Tronc commun **uniquement** (avec maintien du temps de cours instrumental)

- + Atelier chœur bisannuel est obligatoire

Passage possible en formation continuée si validation du cycle 2.2 de FM (moyenne de 12/20 pendant le tronc commun)

Retour au parcours diplômant possible (2 ans minimum pour valider les modules choisis)

Sauf cas exceptionnel, les modules fonctionnent **par semestre** (septembre-février / février-juin), le choix se fait pour l'année entière lors de l'inscription, sous réserve des places disponibles.

Chaque élève qui le souhaite peut faire, en plus, des modules qui l'intéressent.

### Les modules proposés :

- **Polyrythmie** (*effectif souhaité de 2 à 7 élèves*)

Dans cet atelier, les élèves vont apprendre principalement à jouer sur l'autonomie entre leurs mains, et faire plusieurs choses en même temps comme taper et parler, ou apprendre à bien maîtriser la pulsation en travaillant à plusieurs sur un rythme. *Évaluation orale en fin de semestre.*

- **Déchiffrage instrumental** (*effectif souhaité de 2 à 8 élèves, amener son instrument / en priorité pour les 2.1 et 2.2*)

Dans cet atelier, chaque semaine les élèves vont jouer de nouveaux morceaux ensemble, il met les élèves en situation de jouer une partition qui ne connaissent pas au départ, acquérir les méthodes nécessaires pour lire une partition pour la première fois, et apprendre et se forcer à écouter les autres musiciens, comme le ferait un orchestre. *Déchiffrage noté en fin de semestre.*

- **Soundpainting** (*effectif minimum 5 élèves, amener son instrument / ouvert à tous les élèves*)

Le soundpainting est une discipline mélangeant le jeu instrumental, vocal, gestuel et théâtral. Le « soundpainter » joue le rôle de chef d'orchestre grâce à un ensemble de signes et utilise les réponses des exécutants afin de composer une œuvre en temps réel. Dans ce module, l'élève pourra être l'exécutant et faire partie du groupe mais également le « soundpainter » et créer à son tour des œuvres uniques et originales. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

- **Initiation à la composition** (*effectif maximum 4 élèves / ouvert à tous les élèves*)

Apprendre à composer une ou plusieurs œuvres avec des outils simples et une méthodologie adaptée à chaque élève. Par petits groupes, les élèves pourront découvrir l'art de la composition en maniant les méthodes d'analyse, d'écoute et d'écriture tout en développant leur créativité. Cet atelier est destiné aux débutants comme aux élèves ayant déjà expérimentés la composition. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

- **Percussions corporelles** (*effectif souhaité de 4 à 8 élèves*)

Dans ce module, les élèves vont apprendre à utiliser leurs corps comme instrument de musique, permettant ainsi de chanter en s'accompagnant rythmiquement, et travailler des projets en groupe sur des répertoires divers et variés, ou même des créations rythmiques. *Bilan oral en groupe en fin de semestre.*

- **Arrangement** (*effectif maximum 5 élèves*)

Dans ce module, les élèves vont apprendre à réécrire, réorchestré et arrangé à leur manière des musiques allant du classique aux musiques actuelles d'aujourd'hui, en modifiant les rythmes, les notes, le style, et réadapter pour leurs instruments les musiques qu'ils écoutent au quotidien. *Un arrangement par élève est fait en fin de semestre, proposition de les présenter devant du public.*

- **Improvisation** (*effectif maximum 6 élèves*)

Dans ce module, les élèves vont apprendre à improviser sur des grilles, sur des modes, sur différents styles de musique, afin de perfectionner leurs connaissances à l'oreille et aux gammes, savoir adapter ce qu'on joue avec ce qu'on entend. *Bilan de semestre sur une grille.*

- **Culture musicale** (*effectif maximum 15 élèves*)

Ces séances permettent d'écouter des œuvres de différentes époques et d'enrichir sa culture musicale. Vous pourrez également aborder et reconnaître différentes formes d'écritures musicales... *Validation en contrôle continu sur le semestre.*

- **FM Jazz et musiques actuelles** (*effectif maximum 12 élèves ; priorité aux élèves de l'Atelier Musiques Actuelles*)

Dans ce module on va apprendre à improviser, les accords et chiffrages américains, les modes, jouer avec des grilles d'accord, plus orientée sur la musique dite « d'oreille », sur les styles musicaux comme le blues, le jazz, le rock etc.. *Validation en contrôle continu en fin de semestre.*

- **Analyse écrite (validation obligatoire pour entrer en cycle 3)** (*ouvert exclusivement aux 2.4*)

Ce module approfondit toutes les notions théoriques apprises depuis la première année et les utilise pour comprendre une partition, son langage harmonique, l'époque à laquelle elle a été composée et le compositeur qui pourrait en être à l'origine. *Évaluation écrite en fin de semestre.*

- **Chant avancé (validation obligatoire pour entrer en cycle 3)**

*(effectif maximum 20 élèves / ouvert à tous mais priorité aux 2.3 et 2.4)*

Il amène à explorer sa voix et à maîtriser les différentes techniques vocales grâce à la polyphonie, à travers un répertoire éclectique et mêlant tous les styles musicaux. *Évaluation par projet (audition, concert, enregistrement...).*

- **Initiation à la direction d'orchestre** (*effectif de 6 élèves*)

Ce module vise à permettre aux élèves de découvrir un autre univers, la sensation de pouvoir tirer les ficelles du son pour obtenir un rendu propre à leurs émotions. Ils pourront y appréhender d'un côté le travail à la table et la gestion d'une répétition et de l'autre les techniques de base de direction. Ce module aboutira pour les deux ou trois dernières séances à la direction d'un petit ensemble. *Validation selon assiduité et participation dans le cours.*

**Module sur session : 4 samedis de 14h30 à 17h30 entre octobre à février (calendrier à la rentrée)**

## ↳ **Cycle 3**

L'entrée en cycle 3 se fait après validation du cycle 2 parcours diplômant renforcé mention AB (12/20).

La validation du cycle 3 se fait par un examen (écrit et oral) à l'issue d'1 ou 2 ans de formation selon avis du professeur.

Il faut obtenir la mention AB (12/20) pour valider l'UV de FM.

Le diplôme du CEM (Certificat d'Études Musicales) est décerné après validation des 3 unités de valeur :

- apprentissage de l'instrument
- formation musicale
- pratique collective

## ↳ **Cours Ados-Adultes**

Pour les adolescents débutants ou les adultes qui souhaitent parfaire leurs connaissances sans intégrer le cursus, des cours ados-adultes sont proposés (45min par semaine pour les débutants puis 1h par semaine pour les niveaux intermédiaires et avancés). Les notions abordées correspondent au 1<sup>er</sup> cycle.



# EMPLOI DU TEMPS - FM

## ↪ Cycle 1 (à partir du CE1)

Cycle et année dans le cycle	Mardi	Mercredi
<b>1.1 Récrèaclaviers et guitares</b> <i>pour les élèves de claviers et guitare</i>		10h00 – 11h30 J. BARBREAU / E. BACHOUR Salle 306 (3 <sup>e</sup> étage)
<b>1.1 Récrèacordes</b> <i>pour les élèves de violon, alto et violoncelle</i>		9h15 – 10h45 S. CUQ / A. ROUX-BROCHARD Pôle St-Exupéry – salle A1
<b>1.1 Récrèavents</b> <i>pour les élèves vents et percussions</i>		10h45 – 12h15 H. GIBLIN / A. COTTA Pôle St-Exupéry – salle B6
<b>1.2 Récrèaclaviers et guitares</b> <i>pour les élèves de claviers et guitare</i>		10h45 – 12h15 J. BARBREAU / E. BACHOUR Salle 306 (3 <sup>e</sup> étage)
<b>1.2 Récrèacordes</b> <i>pour les élèves de violon, alto et violoncelle</i>		10h – 11h30 S. CUQ / A. ROUX-BROCHARD Pôle St-Exupéry – salle A1
<b>1.2 Récrèavents</b> <i>pour les élèves vents et percussions</i>		9h00 – 10h30 H. GIBLIN / L. VERCHERE Pôle St-Exupéry – salle B6
<b>1.1 Commun</b> <i>pour les élèves non disponibles le mercredi</i>	17h15 – 18h15 H. GIBLIN Salle 302 (3 <sup>e</sup> étage)	
<b>1.2 Commun</b> <i>pour les élèves non disponibles le mercredi</i>	17h15 – 18h15 S. CUQ Salle 306 (3 <sup>e</sup> étage)	

Cycle et année dans le cycle	Lundi	Mercredi
<b>1.3</b>	17h15 – 18h30 S. CUQ – Salle 306 (3 <sup>e</sup> étage)	10h45 – 12h00 J. ANDREIS – Salle 303 (3 <sup>e</sup> étage)
		14h45 – 16h00 S. CUQ – Salle 306 (3 <sup>e</sup> étage)
<b>1.4 / 1.5</b>	17h15 – 18h30 J. ANDREIS – Salle 303 (3 <sup>e</sup> étage)	9h30 – 10h45 J. ANDREIS – Salle 303 (3 <sup>e</sup> étage)
		14h45 – 16h00 J. BARBREAU – Salle 304 (3 <sup>e</sup> étage)

FMC 1<sup>er</sup> niveau : Jean Jaurès (lundi 16h15 à 17h00) / Léo Lagrange (jeudi 16h15 à 17h00)

FMC 2<sup>ème</sup> niveau : jeudi 17h15-18h15 (Salle 303)

## ↪ FM Ado/Adultes

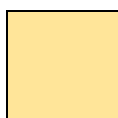
Niveau débutant	Niveau intermédiaire	Niveau avancé
Mardi – 18h30 – 19h30 H. GIBLIN – Salle 302 (3 <sup>e</sup> étage)	Mardi – 18h45 – 19h45 J. BARBREAU – Salle 304 (3 <sup>e</sup> étage)	Mercredi – 18h30 – 19h30 J. BARBREAU – Salle 304 (3 <sup>e</sup> étage)
<b>FM chanteurs</b>	Mercredi – 17h30 – 18h30	J. BARBREAU – Salle 304 (3 <sup>e</sup> étage)

## ↳ Cycle 2 (tronc commun et modules)

<b>LUNDI</b>				
<b>1<sup>ère</sup> période (du 14 septembre au 30 janvier)</b>		<b>2<sup>ème</sup> période (1<sup>er</sup> février au 21 juin)</b>		
<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		
18h30-19h30	TRONC COMMUN 2.1	TRONC COMMUN 2.1		
19h30-20h30	TRONC COMMUN 2.2	TRONC COMMUN 2.2		
<b>MARDI</b>				
<b>1<sup>ère</sup> période (du 14 septembre au 30 janvier)</b>		<b>2<sup>ème</sup> période (1<sup>er</sup> février au 21 juin)</b>		
<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		<i>J. BARBREAU – Salle 304</i>		<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>
<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		<i>J. BARBREAU – Salle 304</i>		
17h15-18h15	TRONC COMMUN 2.2	TRONC COMMUN 2.3	TRONC COMMUN 2.2	TRONC COMMUN 2.3
18h15-18h45	<b>Module Percussions corporelles</b>	<b>Module Soundpainting</b>	<b>Module Polyrythmie</b>	<b>Module Composition</b>
18h45-19h45	TRONC COMMUN 2.1		TRONC COMMUN 2.1	
<b>MERCREDI</b>				
<b>1<sup>ère</sup> période (du 14 septembre au 30 janvier)</b>		<b>2<sup>ème</sup> période (1<sup>er</sup> février au 21 juin)</b>		
<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		<i>J. BARBREAU – Salle 304</i>		<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>
<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		<i>J. BARBREAU – Salle 304</i>		
13h15-14h15	TRONC COMMUN 2.1	TRONC COMMUN 2.3	TRONC COMMUN 2.1	TRONC COMMUN 2.3
14h15-14h45	<b>Module Déchiffrage</b>	<b>Module Composition</b>	<b>Module Improvisation</b>	<b>Module Chant avancé</b>
	<b>Module Culture musicale</b> <i>S. CUQ – Salle 306</i>		<b>Module Culture musicale</b> <i>S. CUQ – Salle 306</i>	
14h45-15h45	TRONC COMMUN 2.2		TRONC COMMUN 2.2	
16h30-17h30		TRONC COMMUN 2.1		TRONC COMMUN 2.1
17h45-18h15	<b>Module Arrangement</b>			
18h15-19h15	TRONC COMMUN 2.4		TRONC COMMUN 2.4	
19h15-19h45	<b>Module Analyse écrite</b>		<b>Module Analyse écrite</b>	
19h45-20h15	<b>Module FM jazz et M. A.</b>		<b>Module FM jazz et M. A.</b>	
<b>JEUDI</b>				
<b>1<sup>ère</sup> période (du 14 septembre au 30 janvier)</b>		<b>2<sup>ème</sup> période (1<sup>er</sup> février au 21 juin)</b>		
<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		<i>J. ANDREIS – Salle 303</i>		
18h15-18h45	<b>Module Polyrythmie</b>	<b>Module Percussions corporelles</b>		
18h45-19h45	TRONC COMMUN 2.4	TRONC COMMUN 2.4		
19h45-20h15	<b>Module Analyse écrite</b>	<b>Module Analyse écrite</b>		
<b>Module Initiation à la direction d'orchestre</b> sur session : 4 samedis de 14h30 à 17h30 entre octobre à février (calendrier à la rentrée)				



TRONC COMMUN + module analyse  
Toute l'année



Modules par semestre

- 1<sup>ère</sup> période du 14 septembre au 30 janvier
- 2<sup>ème</sup> période du 1<sup>er</sup> février au 21 juin

### Cycle 3

Mercredi	16h15 – 17h45	J. ANDREIS	Salle 303 (3 <sup>e</sup> étage)
----------	---------------	------------	----------------------------------

### Soutien

Cycle 1	Mardi – 19h15-19h45	H. GIBLIN	Salle 302
Cycles 2 et 3	Mardi - 19h45-20h15	J. ANDREIS	Salle 303 (3 <sup>e</sup> étage)
Soutien Oreille	Mercredi – 17h45-18h15 (2 <sup>ème</sup> semestre uniquement)	J. ANDREIS	Salle 303 (3 <sup>e</sup> étage)
Soutien vocal chœur ICILABA (collège/lycée) et cycle 3	Mercredi - 17h-17h30	A. MACRON	Salle 300 (3 <sup>e</sup> étage)

### Manuels

Chaque élève doit avoir son livre **dès le premier cours** selon la liste ci-dessous :

- **Récréa claviers 1 / Récréa vents 1** : Destination musique vol 1, édition Hit
- **Récréa claviers 2 / Récréa vents 2** : Destination musique vol 2, édition Hit
- **Récréa cordes 1 et 2** : le manuel est fourni par les professeures au premier cours.
- **1.1 commun** : Destination musique vol 1, édition Hit
- **1.2 commun** : Destination musique vol 2, édition Hit
- **1.3** : Destination musique vol 3, édition Hit
- **1.4** : Destination musique vol 4, édition Hit
- **2.1** : On aime la FM vol.4 ; Marie-Helene Siciliano
- **2.2** : On aime la FM vol. 5 ; Marie-Helene Siciliano
- **2.3** : Jeux de rythmes et jeux de clés Vol.5 ; Jean-Clément Jollet
- **2.4** : On aime la FM vol.6 ; Marie-Helene Siciliano
- **CEM** : La Formation Musicale en 2e et 3e cycle ; Marie-Helene Siciliano
- **Ado-Adultes (débutant)** : pas d'ouvrage
- **Ado-Adultes (intermédiaire)** : Jeux de rythmes et Jeux de clés vol.2 ; Jean-Clement Jollet
- **Ado-Adultes (avancé)** : Jeux de rythmes et Jeux de clés vol.3 ; Jean-Clement Jollet
- **FMC niveau 1** : Chantons en FM vol. 2 ; Marguerite Labrousse
- **FMC niveau 2** : Chantons en FM vol. 3 ; Marguerite Labrousse

Achat possible par l'APEC pour les adhérents (*cf. bon de commande en fin de dossier*)



# EMPLOI DU TEMPS - PRATIQUES COLLECTIVES

	PRATIQUES COLLECTIVES	HORAIRES	LIEU	ENSEIGNANT
CORDES	Ensembles de guitares	Mercredi Groupe 1 : de 17h00 à 17h45 Groupe 2 : de 17h45 à 18h45	Salle 302 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)	Caroline MEURICE
	Ensemble à cordes junior	Vendredi de 17h30 à 18h30	Pôle Saint-Exupéry Salle A1	Stéphanie CUQ
	Orchestre de chambre	Samedi de 10h30 à 12h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B6	Jean-Nicolas RICHARD
VOIX	Chœur ICILABA Primaires (à partir du CE1)	Mercredi de 14h15 à 16h00 *	Pôle Saint-Exupéry Salle B6	Céline CASTAÑO <i>* merci de garder libre le créneau de 14h30 à 16h30 pour les deux groupes en cas de répétitions ponctuelles communes</i>
	Chœur ICILABA Collèges et lycées	Mercredi de 14h45 à 16h30 *		
		<i>Soutien vocal possible avec Alice MACRON Mercredi 17h-17h30 (salle 300 - 3<sup>ème</sup> étage Abbaye)</i>		
	Atelier lyrique	Mercredi (18h-21h) et/ou Samedi (10h-13h) Planning à définir à la rentrée	Salle 306 (3 <sup>ème</sup> étage de l'Abbaye)	Alice MACRON
	Atelier de direction de chœur	Mercredi (15h15-17h) et Samedi (10h-12h) une fois par mois <i>Planning à définir à la rentrée</i>	Le mercredi au Pôle Saint-Exupéry et le samedi à l'Abbaye-aux-Dames	Céline CASTAÑO
BOIS, CUIVRES, PERCUSSIONS	Orchestre d'harmonie mini (cycles 1.3 et 1.4)	Vendredi de 17h30 à 18h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B6	Cyrille GAULTIER
	Orchestre d'harmonie junior (cycles 2.1 et 2.2)	Jedi de 17h30 à 19h		Ludovic BOUGOUIN
	Orchestre d'harmonie (à partir du cycle 2.3)	Vendredi de 18h45 à 20h30		Cyrille GAULTIER
PIANO	Atelier de piano collectif	Vendredi Groupe 1 : de 17h30 à 18h30 Groupe 2 : de 18h30 à 19h30	Lieu à confirmer à la rentrée	Sabine LABUSSIÈRE
AUTRES	Musique de chambre	A définir à la rentrée	Lieu à définir	Cyrille GAULTIER
	Atelier musiques actuelles <b>À partir du cycle 2</b>	Mardi Groupe 1 : de 18h00 à 19h00 Groupe 2 : de 19h00 à 20h30	Pôle Saint-Exupéry Salle B3	Aline COTTA

En complément, certains professeurs proposent des ensembles de classes de manière hebdomadaire ou sur projets.

## ADHÉSION APEC 2026-27

L'association a pour but de :

- constituer un lien entre les parents, les élèves et tous les intervenants du conservatoire
- vous représenter auprès du Conservatoire, de sa Direction et de la Mairie ainsi qu'au conseil d'établissement
- améliorer les conditions d'enseignement, horaires et lieux
- participer à la vie du conservatoire par le biais d'animations diverses (goûters, repas lors des générales des grandes manifestations, fêtes, spectacles, animations, stages, déplacements éventuels, ...)
- obtenir des tarifs préférentiels auprès des partenaires (Blanchard Musique et Liberty Dance)



**NOUVEAU** L'association peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons.

**Contact : [apecsaintes@outlook.fr](mailto:apecsaintes@outlook.fr)**

### RÈGLEMENT

Le montant de l'adhésion est de **12 euros par famille**.

Vous pouvez régler :

- par HelloAsso : <https://urls.fr/sZO64G> ou QR CODE
- par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous

**=> Afin de faciliter le traitement par les bénévoles de l'APEC, merci de privilégier le paiement par HelloAsso**

### A SAVOIR

L'APEC fonctionne et vous propose ses services uniquement grâce à ses bénévoles. L'APEC a besoin de bénévoles et d'adhérents pour continuer d'exister et défendre les intérêts des usagers

### BULLETIN POUR LES ADHÉSIONS PAR CHÈQUE

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Elève 1 Nom Prénom

Instrument

Elève 2 Nom Prénom

Instrument

Elève 3 Nom Prénom

Instrument

Elève 4 Nom Prénom

Instrument

Elève 5 Nom Prénom

Instrument

## POUR LES ELEVES INSCRITS EN DANSE



Les spectacles et projets des classes de danse sont des événements importants que l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire (APEC) soutient, notamment en ce qui concerne la tenue vestimentaire des élèves. Les costumes relevant des spectacles sont principalement financés par la Ville, qui en reste propriétaire mais une participation forfaitaire est demandée à chaque famille en complément, selon un tarif établi sur proposition du conseil pédagogique Danse du conservatoire. N'hésitez pas à vous rapprocher du professeur de votre enfant si vous aviez des questions à ce sujet.

Pour les spectacles 2026/2027 et en fonction du cycle auquel appartient votre enfant, la participation demandée aux familles par enfant, quel que soit le nombre de disciplines pratiquées, sera la suivante :



### RÈGLEMENT

- 20 € pour les classes Éveil, Initiation et hors cursus
- 30 € pour les élèves du cycle 1
- 40 € pour les élèves du cycle 2
- 50 € pour les élèves du cycle 3

Vous pouvez régler par HelloAsso ([urlr.me/fC54dG](https://urlr.me/fC54dG) ou QR code ci-dessus) ou par chèque à l'ordre de l'APEC en remplissant le formulaire ci-dessous.

=> Afin de faciliter le traitement par les bénévoles de l'APEC, merci de privilégier le paiement par HelloAsso

### BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

- Eveil / Initiation / Hors cursus = 20€
- Cycle 1 = 30€
- Cycle 2 = 40€
- Cycle 3 = 50€

## COMMANDE DE MANUELS FM 26/27

Uniquement pour les familles ayant souscrit une adhésion ICI.



### RÈGLEMENT

Par HelloAsso: [urlr.me/4SwrTN](https://urlr.me/4SwrTN) ou QR code

Par chèque à l'ordre de l'APEC avec le tableau ci-dessous complété



**Merci de privilégier les règlements par HelloAsso pour faciliter le travail des bénévoles**



### BULLETIN POUR LES RÈGLEMENTS PAR CHÈQUE

Nom

Prénoms des élèves

**Indiquez la quantité dans le carré**

23.8€

**Récrés 1 Vents + Claviers**

Destination musique vol. 1 - Chaussebourg Le Guen Garley

25.1€

**Récrés 2 Vents + Claviers**

Destination musique vol. 2 - Chaussebourg Le Guen Garley

25.1€

**Cycle 1.3**

Destination musique vol. 3 - Chaussebourg Le Guen Garley

25.1€

**Cycle 1.4**

Destination musique vol. 4 - Chaussebourg Le Guen Garley

29€

**Cycle 2.1**

On aime la FM vol. 4 - Siciliano

**Cycle 2.2**

29€

On aime la FM vol. 5 - Siciliano

12.3€

**Cycle 2.3**

Jeux de rythmes et jeux de clés vol. 5 - Jollet

25.5€

**Cycle 2.4**

On aime la FM vol. 6 - Siciliano

27.3€

**Cycle 3/CEM**

La formation musicale en 2e et 3e cycle - Siciliano

12.3€

**Ados intermédiaires**

Jeux de rythmes et jeux de clés vol. 2 - Jollet

12.3€

**Ados avancés**

Jeux de rythmes et jeux de clés vol. 3 - Jollet

**Pour FMC Chantécole**

niveau 1 = Chantons en FM, vol2, Labrousse

**pas de commande via l'APEC**

niveau 2 = Chantons en FM, vol 3, Labrousse

Merci de joindre un chèque du montant total, il sera encaissé uniquement à la livraison des ouvrages.

## FORFAIT HAUTOISTES

### Mise en place d'un forfait pour les anches de hautbois

- Tarif : 15 € par an
- Réservé aux adhérents APEC (cf. ci-dessous) – adhésion 12€ par an et par famille
- Utilisation moyenne : 8 à 10 anches par an
- Coût d'une anche dans le commerce : minimum 15 € pièce
- Ce forfait sert à couvrir les frais d'achat du matériel nécessaire à la fabrication des anches, si un « surplus » devait être réalisé il sera intégralement reversé aux projets de la classe de hautbois

### RÈGLEMENT

Par chèque au nom de l'APEC ou en espèce

Remis au secrétariat du conservatoire

Si vous n'êtes pas encore adhérent APEC : **Montant total à régler: 27€**

Si vous êtes déjà adhérent APEC (bravo) : **Montant total à régler : 15€**



### BULLETIN A COMPLETER

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

Elève 1 Nom Prénom

Instrument

Elève 2 Nom Prénom

Instrument

Elève 3 Nom Prénom

Instrument

Elève 4 Nom Prénom

Instrument

Elève 5 Nom Prénom

Instrument

Tarifs année scolaire  
2026 - 2027  
délibération n°2025-184



	TARIFS ANNUELS SAINTES									TARIFS ANNUELS EXTERIEUR*
	QF1 inférieur ou égal à 400	QF2 de 401 à 600	QF3 de 601 à 800	QF4 de 801 à 1000	QF5 de 1001 à 1300	QF6 de 1301 à 1600	QF7 de 1601 à 1800	QF8 de 1801 à 2000	QF9 supérieur à 2000	
Droit d'inscription par dossier	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	24 €
<b>ENFANTS</b>										
Éveil / Initiation danse / Parcours découverte	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Initiation Musique (cours instrumental + éveil musical offert)	35 €	50 €	65 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	231 €
Forfait Musique (cours instrumental + formation musicale + pratiques collectives incluses) ou formation continuée	70 €	130 €	180 €	230 €	280 €	320 €	340 €	355 €	370 €	525 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	15 €	20 €	30 €	40 €	60 €	80 €	100 €	110 €	120 €	168 €
Forfait Danse	90 €	110 €	130 €	155 €	180 €	200 €	220 €	235 €	250 €	357 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	50 €	70 €	80 €	100 €	120 €	140 €	160 €	180 €	200 €	315 €
<b>ADULTES</b>										
Forfait Musique (instrument ou chant + formation musicale + pratiques collectives incluses)	200 €	230 €	280 €	360 €	440 €	480 €	500 €	520 €	540 €	630 €
Pratiques collectives ou Formation musicale seules	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Accompagnement pratique amateur (1 à 10 séances sur l'année scolaire)	35 €	50 €	75 €	100 €	125 €	140 €	160 €	170 €	180 €	210 €
Forfait Danse	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	240 €	270 €	300 €	420 €
Hors-cursus Danse (1 cours hebdomadaire)	75 €	90 €	110 €	130 €	150 €	170 €	190 €	210 €	230 €	336 €

2ème inscription dans une même famille (par ordre d'âge décroissant) : - 35 %

3ème inscription et suivantes dans une même famille (par ordre d'âge décroissant): - 50 %

2ème activité (la moins chère) : - 35 %

3ème activité (la moins chère) : - 50 %

**Les droits, payables en une ou plusieurs fois, sont dus pour l'année entière  
(cf. Règlement intérieur pour les cas particuliers).**

\* Possibilité d'appliquer le tarif SAINTES en cas de conventionnement de la commune d'habitation. Certaines communes versent des aides financières aux familles pour accompagner la pratique artistique. Merci de vous rapprocher de votre mairie pour toute information complémentaire.

**Pour l'année 2026-2027, les communes de Chaniers et Les Gonds  
sont conventionnées.**



Tarifs location année scolaire 2026 - 2027  
délibération n°2025-184

	TARIFS SAINTES	TARIFS EXTERIEUR
LOCATIONS D'INSTRUMENTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE		
CLARINETTE	145 €	175 €
COR	145 €	175 €
CORNET	145 €	175 €
FLUTE	145 €	175 €
HAUTBOIS / COR ANGLAIS	145 €	175 €
SAXOPHONE	145 €	175 €
TROMPETTE	145 €	175 €
VIOLON OU ALTO	145 €	175 €
VIOLONCELLE	145 €	175 €
XYLOPHONE	145 €	175 €